VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MME ANNA ELIZABETH JAMISON.

No 61.259—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, 16 mai, 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés foncières. No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre date 13 mars 1900 de l'Hon John St. Paul, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° La substantielle propriété cour de coton, fabrique ou entrepôt, connu comme la Cour de Coton Indépendante faisant face au fleuve, dans le Premier District de cette ville, occupant la plus grande portion de l'îlet borné par les rues Front, Sud Peters, Terpsichore et Henderson et faisant face à chacune desdites rues. Le terrain est composé de dix neuf lots, ouze desquels sont désignés par les Nos 5 à 15 inclusivement, mesurant comme suit; Les lots 5, 6 et 7 chacun 23 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Les lots Nos 8 à 15 inclusivement, ayant chacun les suivantes dimensions, à savoir: le lot No 8 17 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Le lot No 9, 24 pieds, 1 pouce et 7 lignes à la rue Sud Peters sur 64 pieds, 6 pouces et 6 lignes de profondeur et façade à la rue Terpsichore, et 86 pieds 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 10. Le lot No 10, 24 pieds 3 pouces à la rue Sud Peters sur 100 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 11 et 86 pieds 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 9. Les lots Nos 11, 12, 13 14 et 15 chacun 24 pieds 3 pouces à la rue Sud Peters sur 100 pieds de profondeur. Les autres huit lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 18, 19 20 et 21. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 sont contigus et mesurant chacun 22 pieds 6 pouces de face à la rue Front sur 112 pieds 5 pouces de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Front et Henderson. Les lots Nos 18, 19, 20 et 21 sont contigus et mesurant chacun 23 pieds 9 pouces et 6 lignes à la rue Henderson sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont des bâtisses en briques bien construites. Cette propriété a un rail mobile entrant dans la cour de la rue Henderson, plusieurs rails sur la façade et deux rails mobiles sur la rue Terpsichore. Les dépenses pour les marchandises ou coton sont par cela réduites au minimum. Les expéditions se trouvent juste en face et plusieurs dépôts de chemins de fer sont dans le voisinage.

Pour les expéditions de coton c'est une des meilleures cours de la ville pour entrepôt ou fabrique. C'est une position supérieure, ayant toutes les facilités pour le transport des marchandises.

2° La résidence en briques avec mansarde à trois étages, bien construite et centralement située No 828 rue du Camp, dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magasine, Julia et St. Joseph, contenant vestibule, vingt six chambres et terrain extra sur le côté; le terrain se compose de deux lots mesurant ensemble 42 pieds 8 pouces de face à la rue Camp sur 170 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue principale et près de la rue du Canal, rend la propriété propre à plusieurs usages et en fait un placement rémunératif.

3° La résidence double en briques à trois étages, centralement située et agréablement distribuée, avec toit mansardé Nos 825 et 827 rue St-Joseph, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Joseph, Julie, Carondelet et Baronne. Ils ont des vérandas ornées sur la façade, et contenant vestibule, vingt chambres de chaque côté, etc. Le lot de terre mesurant 39 pieds 6 pouces de face à la rue St-Joseph sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue Carondelet par une allée 25 pieds de large et dans le fond par une allée 15 pieds de large, communes audit lot et autres. A quinze minutes de marche du centre des affaires. Ils sont si convenablement situés qu'ils peuvent être profitables pour un hôtel ou maison de pension et également désirables comme résidence ou pour un placement productif.

4° La résidence en briques à trois étages, avec toit mansardé, commode et centrale, Nos 845 et 847 rue Baronne, à quatre étages en briques dans le fond située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Julie et Delord (maintenant avenue Howard), contenant vestibules, trente chambres commodes et bien distribuées, quatre grandes chambres à bain, etc.; et ayant belle veranda en fer sur la façade. Le terrain est composé de deux lots, désignés par les Nos 83 et 84. Le lot 83 mesurant 24 pieds à la rue Baronne sur 147 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot 82 et environ 111 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 84, borné dans le fond par une allée. Le lot No 84 est contigu au lot ci-dessus No 83 et mesure 28 pieds à la rue Baronne sur 111 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 83, et environ 46 pieds de face à ladite allée de laquelle il forme l'encoignure, ayant une largeur irrégulière dans le fond. Près du centre des affaires, plusieurs lignes de chars et tous les avantages. Convenable pour résidence privée ou professionnelle; placement sûr et productif.

5° Un certain lot de terre, situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus nouvellement décrite, mesurant 35 pieds 3 pouces de face à la rue Delord (maintenant avenue Howard) sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée commune à lui et autres, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et une bâtisse en briques à un étage et avec façade en briques, mur de côté convenable pour plusieurs usages désigné par le No 921 avenue Howard.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance en un et deux ans de crédit, pour de billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées, assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et le remboursement par les acquéreurs de la prime sur les polices non expirées, et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis des acquéreurs du prix d'achat au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, Esq., incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Substantielle en Briques, 1127 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet, MERCREDI le mai 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 7 février 1900 et signé le 13 février 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Mary Kehoe, femme de John Sullivan, vs les mineurs McArdle & Lynch et a's No 61,032 au dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages No 1127 rue Annonciation, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciaciation, Constance, Calliope et Galennie contenant galeries vestibules, 10 chambres, citerne, hangar etc.

Le lot est désigné par le No 6, dans l'îlet No 11 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, et déposé comme plan No 17 dans le livre des plans de J. B. Marks, anciens notaire, et mesurant 22 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date d'adjudication jusqu'au paiement, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès et forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis par l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Simeons, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE EN BOIS,

116 rue Liberté, près de la rue du Canal.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 10 avril 1900 de l'Hon, George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en la succession de Mme Mary Francis Gray, veuve d'un premier mariage de Louis Dunn et par un second mariage, femme de Frank Williams, No 61,169, du dossier de la susdite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois 116 rue Trémé (maintenant Liberté), dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Franklin et Liberté, contenant corridor, galerie de côté, 6 chambres, hangar derrière, cuve, etc. Le lot de terre mesure 28 pieds 5 pouces de face à la rue Liberté sur 79 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Une résidence agréable, un placement de valeur près du centre des affaires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 0|0 d'honoraires d'avocats en cas de procès ou pour forcer le paiement des billets. Les améliorations devant être assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Ward, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

12 av—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE

Placement Sûr dans le Cottage Double:

Nos 1127 et 1129 RUE GIROD

PAR MACON, & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — MERCREDI le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 17 janvier 1900 et signé le 23 janvier 1900 et d'un ordre daté le 4 avril 1900 de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Jonas Blumenthal vs Meyer Blumenthal et als No 61,082 du dossier de ladite Cour et en vertu d'un ordre date le 16 janvier 1900, en la succession de E. Driffus No 49,703 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage double en bois à un étage Nos 1127 et 1129 rue Girod, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Girod, Lafayette, Remparts et Bassin, contenant de chaque côté quatre chambres, etc. Le lot de terre fait partie d'un lot désigné par le No 11 sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14 janvier 1861, annexé à un acte pardevant Selim Magner, notaire, le 15 janvier 1861, et commence à 28 pieds 9 pouces de l'encoignure des rues Girod et Bassin, et mesure 28 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur 81 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles; dans un voisinage très peuplé, près du Nouveau Bassin, du Marché Poydras, des chars, écoles, etc. Un placement qui paiera.

Termes et conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant A. B. Leopold, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Edgar M. Cahn, Bernard Brenem, avocats.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Enviable et bien située.

No 2220, RUE CONSTANCE.

Entre les rues Jackson et Philip.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 mars 1900, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme veuve Patrick Farrelly, No 45,900 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

La résidence en bois à deux étages admirablement située, Nos 2220 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, retirée de la rue et contenant des galeries de devant et de côté, huit chambres, hangar, cuve double, candélabres, installations de gaz, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 12 sur un plan de Bengerol, voyer, 27 avril 1831, annexé à un acte par C. Pollock, avocat, le 13 février 1832. Ledit lot étant désigné aussi par le No 5 sur un plan par J. Pilié, voyer, le 27 juin 1838, lequel lot mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A proximité des chars, écoles et écoles, et dans un bon voisinage tranquille. Bonne pour résidence ou placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être gardées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 0|0 comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, N. P. incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin, avocats.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

Harry H. Hodgson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 2118 rue Septième.

Terrain 27' 3" 2''' x 100'.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, No 732 rue Commune, MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 5 avril 1900, docket No 58,440 pour le compte de la succession de Richard Wilson et femme aux enchères publiques il sera vendu:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 307, borné par les rues Septième, Franklin, Harmony et Saratoga, et mesurant 27' 3" et 2''' de face à la rue Septième sur une profondeur de 100 entre lignes parallèles, connu comme lot No 16.

Les améliorations consistent d'une résidence en bois connue par le No 2118 rue Septième.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de un et deux ans 8 0|0 d'intérêt et toutes les charges usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant en plus les taxes due pour 1900 et devant faire un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication. Actes de vente, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jeff. C. Wenck, notaire.

12 avril—12 19 28—mai 5 12 13 16

Succession de Mme Bienvenu Breaud

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 61 774—Division E—Attendu que Henry Louis Salettes a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Mme Bienvenu Breaud, décédée intestat; avisons par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

13 avril—13 17 21

VENTE A L'ENCAN

Stroudback & Stern

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Eugène M. Fox et Frank W. Kinbérger, tous deux exécuteurs testamentaires, et als., vs Mary Alice Kinberger et als.

No 61,146—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

Propriétés de choix des Premier et Quatrième Districts.

Excellente occasion pour affaires et placements—L'ancien établissement d'épicerie bien connu de Kinberger, établi depuis cinquante-quatre ans, connu comme le No 1403 rue Constance, coin de Terpsichore où des fortunes ont été faites—Les splendides propriétés résidences, Nos 1010 et 1012 rue Terpsichore, entre les rues Constance et Magasins—Un cottage double, Nos 1409 et 1411 rue Constance, entre les rues Terpsichore et Robin, et le désirable cottage double, centre nouvellement situé, Nos 1017 et 1021 rue Deuxième, entre les rues Constance et Magasins.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, Bureau No 821 rue Gravier, JEUDI, 26 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 12 mars 1900, et signé le 16 mars 1900, de l'Hon Juge John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

No 1403 RUE CONTANCE, COIN TERPSICHORE.

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 143 borné par les rues Constance, Terpsichore (anciennement Basin), Robin, et Magasin, désigné par le No 1 sur un plan fait par Jules Hedin, architecte, daté le 19ème jour de janvier 1900, annexé à un inventaire fait par James Simeon, notaire, en l'affaire de la succession de Mme Mary Kinberger, sous date du 5 février 1900, d'après lequel dit plan, ladite portion de terre commence à une distance de soixante quatre pieds huit pouces et quatre lignes du coin des rues Terpsichore et Constance et mesure en mesure américaine, cinquante deux pieds, un pouce et deux lignes de face à la rue Terpsichore, la même largeur dans le fond sur soixante et un pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ladite portion étant composée de la moindre portion des lots précédents désignés par les Nos quatre et cinq sur un plan de C. A. Hedin, architecte, daté le 10 avril 1850, et déposé comme plan No 12 dans le livre de Plans No 5, en l'étude d'Octave de Armas, autrefois un notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en deux résidences. No 1010 consiste en une résidence simple à un étage contenant deux chambres, hangar, et une bâtisse à deux étages dans le fond contenant une chambre à chaque étage. La cour contient un hangar, cuve, etc. La maison est occupée par une boulangerie chinoise. Rapportant $12 par mois. No 1012 consistant en une résidence double à un étage en bois couverte en ardoises, ayant une allée au centre pour les deux côtés. La maison contenant de chaque côté deux chambres et une bâtisse à deux étages dans le fond, contenant une chambre à chaque étage. La cour contient une citerne. Banquette en briques. Rapportant $14 par mois.

No 1017 ET 1021 RUE DEUXIEME.

Troisièmement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans cette paroisse dans l'îlet borné par les rues Constance (autrefois Live Oak), Magasins, Première et Deuxième, et désigné comme lot No neuf sur un plan dessiné par H. Mpelhausen, voyer, daté le 12me jour de janvier 1846, et déposé comme plan No 59 en l'étude de G. R. Stringer, alors un notaire en cette ville; ledit lot mesurant trente deux pieds un pouce de face à la rue Deuxième sur cent vingt six pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, avec deux étages dans le fond, retiré de la banquette, avec jolie barrière en fer sur la façade, contenant quatre grandes chambres, vestibules, cuisine, office, vestibule pour l'escalier en bas, et deux grandes chambres et chambre à bain en haut de chaque côté, galerie sur le devant, deux grandes citernes, hangar, etc., dans la cour, banquette en briques, cour de façade pavée en ciment. Maison en bon état, près d'écoles, maçonné et lignes de char, et louée avec bail jusqu'au 1er octobre pour $20 chaque côté.

NOS 1409 ET 1411 RUE CONSTANCE.

Quatrièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, voies, privilèges, servitudes à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Terpsichore (autrefois Basin, Robin et Magasins, désigné sur un plan particulier, paraphé par et déposé en l'étude de James Graham autrefois un notaire en cette ville, pour identification avec un acte passé pardevant lui le 30ème jour de mars 1858, d'après lequel dit plan ledit lot de terre mesurant trente pieds neuf pouces et une et quatre cinquièmes de ligne de face sur la dite rue Constance, sur cent seize pieds neuf pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistant en un joli cottage double en bois couvert en ardoises retiré de la banquette et contenant de chaque côté galerie sur la façade, cinq chambres, chambre de dépôt, citerne et hangar dans le fond cour et banque ta pavées en briques. La maison est en bon état et a le gaz. La maison se loue à raison de $13.00 par mois chaque côté.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de un et deux ans, représenté par des billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement avec toutes les clauses de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes de 1900 au dessus et en plus du montant de leurs en hères.

Actes de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant James Siméon notaire aussi un dépôt de 10 0|0 comptant requis au moment de l'adjudication.

25 mars—25—avril 1 8 19 22 jusq date

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback &Stern.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Excellente et Bien Située

Résidence en Briques,

à Trois Etages

A DE FACILES CONDITIONS,

Près du centre des affaires et à proximité du dépôt du I. C. R. R.,

No 841 rue Baronne entre l'avenue Howard et la rue Julie.

Jacob Adler et als vs Julius Adler et als.

No 61,477—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI le 3 mai 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 19 mars 1900 par l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée a propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Julie et Delord, désigné comme lot No 82, sur un plan dressé par L. Sergi, voyer, le 29 mars 1840, et déposé pour référence en l'étude de Louis T. Caire, autrefois un notaire en cette ville, lequel dit lot mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Baronne, sur cent quarante sept pieds deux pouces de profondeur, et vingt-quatre pieds de largeur dans le fond, borné sur un côté par le lot No 81 et de l'autre côté par le lot No 83, et dans le fond par une allée commune, pour l'usage commun dudit lot et autres, d'après ledit plan.

Les améliorations consistent en une bâtisse à trois étages, située No 841 rue Baronne, et contenant au rez-de-chaussée, entrée vestibule, vaste vestibule, salons doubles, salle à manger, galerie dans le fond, office, cuisine, chambre de réserve, escalier au fond du vestibule, cour pavée en pierre plates, à citerne, hydrant, est couverte en ardoises, hangars pour charbon et bois, etc., la cour est entourée de grands murs en briques, réservoir dans la mansarde pour la chambre à bain. Les premier et deuxième étages contenant vestibules, galeries sur la façade et dans le fond, chambres de toilette, latrines avec sièges doubles, chambre à bain, chambre pour malles et neuf grandes chambres, etc; manteaux de cheminées en marbre dans toutes les chambres des premier et deuxième étages; tous les murs sont élégamment peints, le gaz partout; la maison est substantiellement construite et est en bon état. Le lot s'ouvre dans le fond sur une allée commune de vingt-cinq pieds.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant, et la balance en un crédit de un, deux, trois et quatre ans, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant six pour cent par an d'intérêt, et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité, le transfert de l'assurance, etc. et l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et au-dessus du montant de son enchère, aussi bien que le paiement des timbres du revenu Intérieur des Etats-Unis nécessaire sur la vente.

Acte de vente pardevant Hunter C. Leake, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

31 mars—31—av 1 8 19 26 29—mai 3

E. A. Carrère.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE

2123 et 2125 rue Laurel,

Entre les rues Jackson et Joséphine.

Succession de Caroline Winatel veuve de Leo hard Faecher. No 57,243 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans et jugement dans l'affaire de l'interdiction de Anthony Faecher. No 19 376 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse de Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 2 1 rue Baronne près Commune, (Graham Building), dans le Premier District en cette ville le MARDI 8 mai 1900, à midi, la suivante décrite propriété, à savoir:—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 94 du plan de la ville de Lafayette, borné par les rues Constance (autrefois Live Oak), Laurel, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No vingt trois sur un plan dressé par J. Schreiber, daté le trois de février 1836, déposé en l'étude de R. B. Cenas, ancien notaire, et mesurant, en mesure américaine, trente pieds dix pouces et deux lignes et demie de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds, huit pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, et

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le même district et îlet que le lot de terre ci-dessus décrit et contigu à cela sur le côté vers la rue Jackson; lequel dit morceau ou portion de terre mesurant, en mesure américaine quatre pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent seize pieds, et est la partie demeurant non vendue la plus près de la rue Joséphine du lot de terre désigné par le No vingt-deux sur le plan en ceci ci-dessus auquel il est référé.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance (s'il y en a), en un, ou un et deux ans, avec huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, et les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1900, et de payer pour les timbres du Revenu des Etats-Unis. Acte de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur,

Bureau, 806 rue Perdido.

5 avril—5 12 19 26—mai 3 5 8

Geo. G. Friedrichs & Cie.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 4812 BOURGOGNE,

Près l'avenue Jourdan.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 15 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. G. G. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, daté le 19 mars 1900, et rendu dans la succession de Robt Meridith (ou Meridier), No 60,931 du dossier de la dite cour:

Le cottage en bois No 4812 rue Bourgogne, contenant 4 chambres, citerne, etc., plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Deslondes et Dauphine et l'avenue Jourdan commençant à une distance de 97 pieds de l'encoignure des rues Bourgogne et Deslonde, et mesurant 78 pieds de face à la rue Bourgogne sur 30 de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt comptant de 20 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur, pardevant B. Rouen, notaire.

14 avril—14 17 24—mai 18 15

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE MASTER COMMISSIONER

Mme Féliciana R. Miles vs New South Building & Loan Association. No 12,810 Cour de Circuit des E. U. du District Est de la Louisiane.

JEUDI, le 17 mai 1900, commençant à midi, sur les lieux de la New South Building and Loan Association, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, Nos 219-24 rue Baronne, en vertu d'un décret rendu le 6 avril 1900, par l'Hon. Charles Parlange, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis du District Est de la Louisiane, dans l'affaire de Mme Féliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association, No 12,810 du dossier de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-après décrite:

Deux certaines lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qu'y s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances à cela appartenant, ou de quelque façon à cela appartenant (aussi la moitié du mur en briques) de chaque côté du dit lot) situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Gravier, Dryades, autrefois Philippa, et Commune et désigné par les numéros cinq et six sur un plan du même et autres lots annexé dans la minute d'un acte de vente de James Gallier à Wilson et Patterson passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire dans cette ville, le 12 février 1840. Lesdits lots sont contigus et mesurant chacun, en mesure américaine, vingt-six pieds et quatre pouces de face à la rue Baronne et vingt six pieds et quatre pouces de largeur dans le fond sur les suivantes profondeurs, à savoir: Le lot No cinq mesurant cent quatre pieds cinq pouces et une ligne sur la ligne qui le divise du lot No quatre et cent quatre pieds six pouces et une trois quarts ligne sur la ligne opposée. Le lot No six mesurant cent neuf pieds sept pouces et deux lignes et demie sur la ligne qui le divise du lot No sept; et cent neuf pieds six pouces et une ligne et trois quarts sur la ligne qui le divise du lot No cinq; ensemble avec le droit d'usage pour toujours d'une allée en passage de cinq pieds de largeur, courant au fond des dits lots dans la rue Gravier d'après ledit plan. Ledit lot No cinq est situé à une distance de cent cinq pieds et quatre lignes de l'intersection des rues Baronne et Gravier, d'après l'arpentage fait par Edgar Pilié, daté le 27 mai, 1895, et annexé à un acte passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 3 juillet, 1895; la mesure du lot No cinq, d'après ledit arpentage, inclut l'allée commune; acquis le 3 juillet, 1895, d'après l'acte pardevant Félix J. Puig, notaire, enregistré dans le livre du Bureau des Transferts 155, folio 581. Ladite propriété sera vendue sur les termes suivants:

Un tiers ou plus comptant, et la balance payable en un, deux et trois ans, demontré par des billets à recevoir de l'acquéreur, à son ordre endossés en blanc et garantis par hypothèque et lien de vendeur avec confession de jugement et les autres stipulations usuelles pour garantir le paiement des billets de semblable nature. Toutes les taxes pour l'année courante seront assumées par l'acquéreur. Sur la confirmation de la vente par la Cour le Receveur exécutera un acte de vente à l'acquéreur pardevant un notaire devant être choisi par le Receveur; la dépense dudit acte devant être aux frais de l'acquéreur, en plus de son enchère.

L'heureux acquéreur sera requis au moment de l'adjudication de payer au Receveur Johnson Armstrong, comptant ou en chèque certifié à l'ordre du Receveur à un montant égal à dix pour cent du montant de l'enchère. Des actes de cette intention sont référés au dossier de ladite affaire No 12,810 et spécialement au décret du 6 avril 1900 pour plus amples renseignements.

J. L. ONORATO,

Master Commissionner.

De plus amples renseignements sont donnés au bureau de

J. L. ONORATO.

827 rue Gravier.

8 avril—8 11 18 25—mai 2 9 13 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Moderne

Confortable, à deux étages,

Dans un des plus attrayants quartier du Sixième District!

No 377 RUE AUDUBON

JUSTE AU-DESSUS DU PARC,

A L'ENCAN,

Mardi, 17 avril 1900 à 12 M.,

RENVOYÉE PAR ORDRE DE COUR AU MARDI, 24 AVRIL 1900.

—A LA—

BOURSE 840 RUE COMMUNE.

Succession de Elijah Harvey Wheeler.

No 61,494—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, Juge de la Division E, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, ledit ordre signé le 12 mars 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié, dans et pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, MARDI, 17 avril 1900 à 12 M. la propriété suivante:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, vo